
Villers-Bocage – ZAC de la Montignette

Lydie Blondiau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5641>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Lydie Blondiau, « Villers-Bocage – ZAC de la Montignette », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Picardie, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5641>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Villers-Bocage – ZAC de la Montignette

Lydie Blondiau

Identifiant de l'opération archéologique : 9133

Date de l'opération : 2007 (MH)

- 1 **Bilan provisoire**
- 2 Un projet de construction d'une ZAC est à l'origine de cette opération de fouille. Trois indices de sites avaient été circonscrits suite à la campagne de sondage réalisé en 2006 : une nécropole à incinération de La Tène moyenne (secteur 1), un habitat protohistorique (secteur 2) et un habitat fossoyé de La Tène présentant quelques indices remontant à La Tène ancienne et un réseau fossoyé de La Tène moyenne et finale (secteur 3). Une petite nécropole a été découverte en périphérie des enclos. Ces trois indices de sites ont été fouillés successivement du mois d'avril à juillet 2007, conformément aux prescriptions du SRA. L'étude de ces sites étant toujours en cours, ce bilan présente donc des résultats provisoires.
- 3 La nécropole du secteur 1 est très probablement fondée durant La Tène moyenne et semble délimitée par des fossés formant une entrée en chicane d'un enclos se développant vers l'est, hors emprise. Trois structures de type incinération ainsi que deux petites fosses peuvent être rattachées à la période de La Tène moyenne.
- 4 La tombe 9 est monumentale entourée d'un fossé. Il s'agit probablement de la tombe fondatrice. La fosse quadrangulaire (2,20 m x 1,94 m), est conservée sur 0,25 m de profondeur sous la semelle des labours. Les parois sont globalement verticales. Le fond est plan. Un fossé continu est disposé à 2,20 m des parois de la fosse. Son tracé général est globalement quadrangulaire (7,10 m x 6,20 m). Le fossé s'interrompt au centre de son côté sud-est sur une distance de 1,40 m. Cette entrée correspond au centre de la fosse à incinération (st. 9). Le profil et la profondeur conservée de cette structure ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un fossé ou d'une tranchée de fondation comme N. Buchez

(Saloüel, inédit) et N. Soupart (Méaulte, inédit) ont pu mettre en évidence le négatif d'une sablière basse. Six vases occupent les angles sud-est et nord-est. La disposition des céramiques semble déterminer une partition. Les vestiges osseux brûlés sont situés le long de la paroi nord-ouest. Ils occupent une superficie de 520 cm² et épousent une forme rectangulaire (0,26 m x 0,20 m). Cette organisation des os indiquent l'existence à l'origine d'un contenant rigide, disposé parallèlement à la paroi, à environ 2 cm de celle-ci.

- 5 La tombe 22 : la fosse se présente globalement rectangulaire (1,66 m x 1,44 m), et est conservée sur 0,28 m de profondeur sous la semelle des labours. Les parois sont verticales. Le fond est plan et apparaît plus régulier que dans les cas des autres tombes. Trois vases de formes hautes occupent une partie de l'espace central. Le centre de la tombe est occupé par un dépôt blanchâtre formant un placage globalement quadrangulaire de 0,60 m x 0,40 m. L'épaisseur de cette couche varie de 1 cm au sud-est pour atteindre 2 cm à 3 cm au sud-ouest. « Une masse de charbon de bois » a été retrouvée sur ce placage. Longue de 0,34 m et large de 0,20 m, cette zone a montré des fibres longitudinales qui ne sont pas sans évoquer les fibres de bois d'une planche. Cet ensemble a fait l'objet d'un prélèvement en bloc en vue d'une fouille différée en laboratoire afin de réaliser des analyses micromorphologiques. L'amas osseux est situé près de l'angle nord-ouest. Conservés sur 5 cm d'épaisseur, les ossements brûlés devaient reposer dans un contenant périssable quadrangulaire de 0,29 m x 0,26 m, comme l'indiquent les effets de parois observés.
- 6 Durant la phase La Tène B2/C1, de nouvelles tombes s'implantent au sein de la nécropole du secteur 1.
- 7 La phase La Tène C/C1, voit l'apparition d'une deuxième tombe monumentale (st. 7). La fosse, de forme quadrangulaire, mesure 2,50 m de côté et est conservée sur une profondeur de 0,70 m. Les parois sont obliques et le fond est plan mais assez irrégulier. Quatre voir cinq trous de poteau lui sont associés témoignant de la présence d'un bâtiment la surmontant de 3,60 m de côté. Cinq vases ont été retrouvés. Ils reposent sur 1,5 cm de sédiment limoneux de couleur sombre. L'architecture interne présente quatre trous de poteau aux angles de la fosse. Ils sont distants l'un de l'autre de 2 m d'axe en axe. Dans l'angle nord-ouest, nous remarquons la présence d'emmarchement formant un angle droit avec le fond de la fosse. Il pourrait s'agir d'un effet de retenue, l'effondrement d'une partie de la paroi ayant été contenue par le cuvelage de la fosse. Toutes ces observations conduisent à restituer une chambre funéraire. Au centre de la fosse, une structure particulière est à signaler. Constituée de limon identique au sédiment encaissant, elle se présente sous la forme d'un plaquage carré de 0,50 m de côté sur le fond de la fosse. L'épaisseur de ce placage de quelques centimètres d'épaisseur excepté au nord où l'on observe un bourrelet continu, épais d'environ 0,10 m. Cet aménagement est recouvert d'une masse de « charbon de bois » pouvant éventuellement évoquer un fagot. Les charbons sont individualisables d'après le sens de leurs fibres. Cet aménagement n'est pas sans rappeler celui de la tombe 22.
- 8 L'ultime phase d'utilisation de cette nécropole intervient à la phase C2 : tombe 24. Deux objets en fer ont été déposés sur l'amas osseux. Un rasoir (24/1) et une paire de force (24/2) ont été retrouvés en surface de l'amas osseux brûlés, à une altitude supérieure à celles des os. De même, l'empreinte de leur forme a été observée en négatif dans l'amas suggérant qu'ils ont été placés dans le contenant périssable après la dépose des ossements.

- 9 À cette période, deux tombes aristocratiques (st. 7 et 8), entourée d'un enclos, sont érigées sur le secteur 3.
- 10 La structure 7 : la fosse quadrangulaire (1,88 m x 1,50 m) est conservée sur 0,70 m de profondeur au niveau du décapage. Les parois sont globalement verticales. Le fond est plan. Le dépôt est constitué de six vases, d'un chaudron en alliage cuivreux dit bronze, de deux landiers et d'une crémaillère. Les céramiques sont alignées contre la paroi sud-ouest et occupent tout le côté de la fosse d'un angle à l'autre. Trois vases forment un retour vers le nord, le long de la paroi nord-ouest. Il s'agit de trois formes basses (7/1, 7/2, 7/3) et de trois formes hautes (7/4, 7/5, 7/6). Les formes basses (écuelles) sont alignées le long de la paroi, les formes basses étant placée dans le retour nord-ouest. Cet ensemble céramique enserre les deux landiers au nord-ouest. Le chaudron en bronze occupe l'espace central vers le nord-est avec la crémaillère. Une petite masse de charbon de bois (longue de 0,18 m, large de 0,14 m et épaisse de quelques millimètres), a été retrouvé entre le chaudron, la crémaillère et les chenets. Les vestiges osseux brûlés (7/8) occupent une aire de 1 300 cm². Au nord, l'épandage vient buter contre une limite, que l'on suit sur 0,44 m. Les bords sont arrondis et aucun autre effet de parois n'est clairement définis. Suite à la disparition de l'élément rigide situé contre le bord nord de la fosse, la partie supérieure de l'amas a basculé dans l'espace vide attenant, entraînant avec les ossements une fibule (n° 14). Les ossements repose sur 5 cm de limon. Deux fibules ont été déposées à la surface de l'amas (n° 13 et 14). La première est située au centre de l'amas, la seconde au nord suite au basculement évoqué ci-dessus (voir supra). L'attestation de planches de coffrage est confirmée par l'effet de paroi observé sur l'amas osseux (voir supra). Celui-ci vient buter contre un élément rigide disparu situé à 0,20 m du bord de la tombe. Au sol, on observe une trace, large en moyenne de 0,20 m, sur tout le pourtour de la fosse. Quatre excroissances, deux au sud, une à l'ouest et une au nord, apparaissent également. Les différentes coupes ont permis de visualiser le négatif d'une planche équarrie large de 0,10 m. Elle repose verticale, au sein d'une tranchée de fondation (large de 0,20 m et profonde en moyenne de 0,20 m), dans une rigole (sole) à fond plat. D'une profondeur de 0,08 m, elle a pu être suivi sur l'intégralité du pourtour de la fosse et a également permis de vérifier les assemblages aux angles. Les planches ont été déposées dans la tranchée simplement accolées sans assemblage particulier. L'hypothèse de planches empilées est plausible, une structure de bois vertical sur sablière n'est pas à exclure, mais l'étroitesse de creusement ne plaide pas en sa faveur.
- 11 La tombe 8 : la fosse quadrangulaire (1,80 m x 1,62 m) est conservée sur 0,48 m de profondeur au niveau du décapage. Les parois sont obliques. Le fond est plan. Le dépôt est constitué de cinq vases, d'un landier et d'un amas osseux. Quatre vases complets, deux formes hautes et deux formes basses, sont alignés le long des parois, à l'angle nord. Le cinquième, un fond de forme haute, est, à l'état de tessons, à l'est. L'amas osseux est situé au centre de la tombe près des céramiques, le long de la paroi nord-ouest. Cet ensemble céramique enserre un landier, situé le long de l'amas osseux le long de la paroi nord-ouest. Les effets de paroi observés sur l'amas osseux et sur les vases (voir supra) confirment la présence d'éléments de coffrage. Ce dernier a été observé au sol par une trace, large en moyenne de 0,20 m, sur tout le pourtour de la fosse. Les différentes coupes ont permis de visualiser une tranchée de fondation (large de 0,20 m et profonde en moyenne de 0,16 m), à fond plat. Le mode de construction de cette tombe est donc similaire à la structure 7.

- 12 Le secteur 2 a livré les traces d'occupation les plus anciennes, pouvant remonter au Néolithique final-Chalcolithique. Cette phase se caractérise par la présence d'un lot de mobilier issu d'un chablis (zone 2, st 116) et de deux tessons provenant de trois trous de poteau du même secteur. Deux autres chablis (zone 2, st. 18 et 301) ont également livré des tessons pouvant être rattaché à cette période. Bien que probablement en position secondaire, ils attestent d'une occupation. Les chablis sont distants d'une cinquantaine de mètres. Outre ces chablis, ce secteur se caractérise par une très vaste concentration de trous de poteau. Il a livré très peu de mobilier. Au vu du nombre de trous de poteau (120), une multitude de possibilités de restitution de bâtiments existe. La plus spectaculaire est isolée, au sud de l'emprise, et présente des alignements de trois à quatre poteaux forment une ossature rayonnante, limitée par des cercles. Une couronne extérieure, d'un diamètre de 18 m, est composée de vingt-trois trous de poteau. Un cercle intérieur, d'un diamètre de 15,5 m-16 m, peut être envisagé. Il est composé de seize trous de poteau. La découverte de deux petits tessons, dans les comblements des trous de poteau 126 et 128, attribuable à la période du Néolithique final-Calcolithique ne permet pas de déduire de la synchronie de cette ensemble circulaire avec le chablis 116. Il est en effet très probable que ces tessons soient en position secondaire. Néanmoins on ne peut exclure la possibilité que ces deux structures et tout l'ensemble environnant appartiennent à la phase du Néolithique final-Calcolithique.
- 13 Divers autres bâtiments ont pu être isolés. L'organisation générale peut renvoyer à une image d'habitats groupés néolithique : une succession de constructions séparées par des clôtures et des chemins. Toutefois nous ne pouvons exclure une diachronie que l'absence de matériel nous empêche de discerner.
- 14 BLONDIAU Lydie (Inrap, UMR 8142)
-

INDEX

operation Fouille avant travaux (MH)

Index chronologique : âge du Fer, Néolithique

Index géographique : Picardie, Somme (80), Villers-Bocage

Thèmes : chambre funéraire, charbon de bois, coffre en bois, fibule, fossé, habitat, habitat groupé, mobilier funéraire, nécropole à incinération, objet métallique, ossement humain, tombe en fosse, trou de poteau

AUTEURS

LYDIE BLONDIAU

INRAP